

PRO CHLORE

GEL NETTOYANT SURPUISSANT DÉSINFECTANT JAVELLISÉ SPÉCIAL SANITAIRES ET SURFACES ÉMAILLÉES

NORMES E.N. 1276, E.N. 13623, E.N. 13697, E.N. 16615 (PUR, 5 MIN À 20°C)

Condition de saleté POUR L'ACTIVITÉ BACTÉRICIDE

NORMES E.N. 1650, E.N. 13697, E.N. 16615 (PUR, 5 MIN À 20°C)

Condition de saleté POUR L'ACTIVITÉ LEVURICIDE

NORMES E.N. 1650, E.N. 13697, E.N. 16615 (PUR, 15 MIN À 20°C)

Condition de saleté POUR L'ACTIVITÉ FONGICIDE

NORMES E.N. 14348, E.N. 14563 (PUR, 15 MIN À 20°C)

Condition de saleté POUR L'ACTIVITÉ MYCOBACTÉRICIDE

NORME E.N. 13610 (PUR, 15 MIN À 20°C)

Condition de saleté POUR L'ACTIVITÉ BACTÉRIOPHAGE

NORMES E.N. 13704, E.N. 13697 (PUR, 15 MIN À 20°C)

Condition de saleté POUR L'ACTIVITÉ SPORICIDE

NORMES E.N. 14476, E.N. 16777 (PUR, 15 MIN À 20°C)

Condition de saleté POUR L'ACTIVITÉ VIRUCIDE

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : fluide visqueux

Densité : 1,05 +/- 0,01

Odeur : agréable de fraîcheur

Couleur : jaune pâle

pH : > 12

Point éclair : sans

Composé actif biocide :

Hypochlorite de sodium (n°CAS 7681-52-9) :
18,75 gr/Kg.



PROPRIÉTÉS

Grâce à sa formulation à base d'agents nettoyants ultra-actifs, **PRO CHLORE** nettoie en profondeur, désinfecte et fait briller longtemps.

Avantages : il s'agit d'un fluide onctueux qui adhère parfaitement et totalement aux surfaces permettant ainsi une augmentation du temps de contact et donc une meilleure efficacité. **PRO CHLORE** est très efficace sur les joints de carrelage et l'élimination des tâches de moisissures. Le conditionnement en flacon spécial sanitaires permet d'atteindre en toute facilité et sécurité les endroits les plus délicats d'accès. Très puissant, ce produit vous garantit un brillant éclatant et impeccable ainsi qu'une hygiène parfaite. Laisse une agréable odeur de "propre" et de fraîcheur.

Domaines d'utilisation : **PRO CHLORE** s'utilise partout en collectivités pour les WC, les douches, les lavabos, les baignoires, les surfaces émaillées, les éviers, les écoulements, etc...



Utilisation de PRO CHLORE suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTION	MODE D'EMPLOI
WC, douches, lavabos, baignoires, etc...	Prêt à l'emploi.	Projeter directement PRO CHLORE sur les parois. <u>Temps de contact</u> : de 5 à 15 minutes suivant l'activité biocide désirée, puis effectuer un rinçage à l'eau.

Biodégradabilité : les agents de surface présents dans la formulation sont conformes au règlement CE n°648/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents : biodégradabilité primaire au moins de 80 %; biodégradabilité finale (minéralisation) au moins de 60 %.

Recommandations : porter des gants appropriés. Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme. En cas d'éclaboussures dans les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Ne pas utiliser sur les vêtements, tissus d'ameublement. Conservation : dans son emballage d'origine dans un local frais et ventilé à l'abri des rayons solaires directs et du gel. Ne pas jeter les résidus dans les égouts ou les cours d'eau.

Rincer les surfaces en aluminium, inox, chrome.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

PROPRIÉTÉS BIOCIDES :

<p>NORMES : E.N. 1276, E.N. 13697, E.N. 16615 Condition de saleté. Activité Bactéricide</p> <p>SOUCHES : Pseudomonas aeruginosa Enterococcus hirae Escherichia coli Staphylococcus aureus</p> <p>ESSAI : Température : 20°C Temps de contact : 5 min</p> <p>DILUTION : PUR</p>	<p>NORMES : E.N. 13623, E.N. 13697 Condition de saleté. Activité Bactéricide</p> <p>SOUCHES : Legionella pneumophila</p> <p>ESSAI : Température : 20°C Temps de contact : 5 min</p> <p>DILUTION : PUR</p>	<p>NORMES : E.N. 1650, E.N. 13697, E.N. 16615 Condition de saleté. Activité Levuricide</p> <p>SOUCHES : Candida albicans</p> <p>ESSAI : Température : 20°C Temps de contact : 5 min</p> <p>DILUTION : PUR</p>	<p>NORMES : E.N. 1650, E.N. 13697, E.N. 16615 Condition de saleté. Activité Fongicide</p> <p>SOUCHES : Candida albicans Aspergillus brasiliensis</p> <p>ESSAI : Température : 20°C Temps de contact : 15 min</p> <p>DILUTION : PUR</p>	<p>NORMES : E.N. 14348, E.N. 14563 Condition de saleté. Activité Mycobactéricide</p> <p>SOUCHES : Mycobacterium tarrae Mycobacterium avium</p> <p>ESSAI : Température : 20°C Temps de contact : 15 min</p> <p>DILUTION : PUR</p>
--	--	---	--	---

<p>NORME : E.N. 13610 Condition de saleté. Activité Bactériophage</p> <p>SOUCHES : Bacteriophage P001 Bacteriophage P008</p> <p>ESSAI : Température : 20°C Temps de contact : 15 min</p> <p>DILUTION : PUR</p>	<p>NORMES : E.N. 13704, E.N. 13697 Condition de saleté. Activité Sporicide</p> <p>SOUCHES : Bacillus subtilis Bacillus cereus Bacillus sporogenes</p> <p>ESSAI : Température : 20°C Temps de contact : 15 min</p> <p>DILUTION : PUR</p>	<p>NORME : E.N. 14476 Condition de saleté. Activité Virucide</p> <p>SOUCHES : Adenovirus type 5 Norovirus murin Poliovirus sabin Influenza virus aviaire H7 Influenza virus H1N1 Virus de la vaccine PRV, BVDV Coronavirus Autres souches couvertes par la norme, voir liste ci-contre</p> <p>ESSAI : Température : 20°C Temps de contact : 15 min</p> <p>DILUTION : PUR</p>	<p>NORME : E.N. 16777 Condition de saleté. Activité Virucide</p> <p>SOUCHES : Adenovirus type 5 Norovirus murin Autres souches couvertes par la norme, voir liste ci-contre</p> <p>ESSAI : Température : 20°C Temps de contact : 15 min</p> <p>DILUTION : PUR</p>	<p>SPECTRE TOTAL Coronavirus Rotavirus Filoviridae Flavivirus Herpesviridae Virus de l'hépatite B (VHB) Virus de l'hépatite C (VHC) Virus de l'hépatite Delta (VHD) Virus de l'immunodéficience humaine (VIH) Virus de la leucémie humaine à cellules T (HTLV) Paramyxoviridae Virus de la rubéole Virus de la rougeole Virus de la rage Poxviridae Entérovirus Virus de l'hépatite A (VHA) Parvovirus B19 Rhinovirus Polyomavirus Caliciviridae Astrovirus Virus de l'hépatite E (VHE) Papillomavirus</p>
--	---	---	--	---



Conformément à l'arrêté du 19 mai 2004 relatif au contrôle de la mise sur le marché des substances actives biocides, ne pas réutiliser l'emballage. Consulter les instructions portées dans la fiche de données de sécurité pour son élimination. La date limite d'utilisation optimale est de 12 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage. Produit strictement réservé à un usage professionnel. Type de produit TP 2 (désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux).

PRO CHLORE a une demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) en cours conformément au Règlement (UE) 528/2012.

Distribué par DACD, fabriqué par EYREIN INDUSTRIE (ZAC de la Montane - Allée des Iris - 19800 EYREIN - Tél : +33(0)5 55 27 65 27).

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.